

LPMM/17/	Nom	Prénom	
----------	-----	--------	--



**Université Paul Sabatier**

Faculté de Sciences Pharmaceutiques  
Service scolarité Licence professionnelle  
31062 TOULOUSE CEDEX 09  
☎ : <http://www.pharmacie.ups-tlse.fr>  
✉ : [virginie.francois@univ-tlse3.fr](mailto:virginie.francois@univ-tlse3.fr)

☎ : 05.62.25.98.03  
☎ : 05.62.25.98.16

**Licence professionnelle  
« Métiers de la promotion du médicaments et des  
produits de la santé »**

**ANNEE 2017/2018**

Nous vous demandons de bien vouloir remplir avec soin le questionnaire ci-après et d'y joindre tous les justificatifs nécessaires.

Ce dossier est à rapporter ou à envoyer au plus tard le :

**Lundi 29 MAI 2017**

**Cachet de la poste faisant foi**

Votre dossier sera examiné en commission et la décision vous sera notifiée par courrier.

*Les candidats pré sélectionnés seront convoqués pour un entretien oral mi-juin*

**IMPORTANT**

- ⇒ Votre dossier doit être envoyé **le plus complet possible**. Les pièces manquantes devront être fournies le plus rapidement possible.
- ⇒ **Toutes les pages doivent être imprimées même la 1<sup>ère</sup>**
- ⇒ Aucun dossier ne pourra être accepté **après la date limite**.
- ⇒ CE DOSSIER doit être retourné à l'adresse suivante :

**UNIVERSITE PAUL SABATIER  
Faculté des Sciences Pharmaceutiques  
Service scolarité des Licences Professionnelles  
31062 TOULOUSE CEDEX 09**

# ETAT CIVIL

NOM :  M.,  Mme: .....

Prénoms : .....

Nationalité : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse complète .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Fixe : .....

Email : **obligatoire** (contact pour les résultats).....

Attention à l'écriture du mail, faites en sorte que cela soit lisible, merci

Date d'obtention du permis de conduire : ...../...../.....

Disposez-vous d'un ordinateur portable : .....

## Remarques du candidat à l'attention du jury de recrutement :

.....  
.....  
.....  
.....

## Formations :

.....  
.....

Obtenu  Non obtenu .....

Mention : ..... Moyenne : .....

## Stages en entreprise :

.....  
.....  
.....  
.....

## Expériences professionnelles :

.....  
.....  
.....  
.....

## Comment avez-vous connu la formation ?

.....

Signature

## **FORMATION : inscription souhaitée (plusieurs choix possible)**

- Formation initiale (personne encore scolarisée)
- Formation continue (personne en recherche d'emploi ou reconversion)
- Formation en alternance (contrat pro)

**La formation initiale et continue**, comprend 450h de cours, organisés sur le premier semestre suivi d'un stage de 12-16 semaines (second semestre) dans une entreprise du secteur du médicament et des produits de Santé. Une convention de stage (proposée par l'UPS) formalise les engagements respectifs entre l'étudiant et l'employeur. L'étudiant reçoit une **gratification obligatoire** par l'employeur.

**La formation en alternance** (contrat de professionnalisation) comprend 450h de cours et 28 semaines en entreprise. En dehors des périodes de cours, l'étudiant alternant est un salarié dans l'entreprise avec des droits et des obligations. Une convention (établie par les services de la Mission Formation Continue et Apprentissage) formalise les engagements respectifs de l'Université et de l'Entreprise notamment financiers. L'étudiant alternant signe un contrat de travail (CERFA contrat Pro) avec l'Entreprise et perçoit une rémunération qui est fonction de l'âge. Les informations sur l'alternance et l'encadrement administratif sont spécifiés dans le document PDF joint au courrier.

Les candidats qui n'ont pas trouvé d'employeur et qui ont été sélectionnés pour suivre la formation par la voie de l'alternance, ont la possibilité de suivre la licence pro selon la voie de la formation initiale ou continue. Spécifier ce deuxième choix en cochant les cases en question (par exemple, on cochera formation initiale et formation alternance).

## **POCEDURE A SUIVRE**

- Envoi du dossier "papier" à l'adresse indiquée ci-dessous jusqu'au plus tard : 29 mai 2017
- A réception de votre dossier, celui-ci est vérifié et examiné par l'équipe pédagogique. Vous serez avisé de la recevabilité de votre candidature directement par courrier postal.
- Convocation des candidats jugés recevables mi-juin 2017 pour une série de tests et d'entretiens organisés à Toulouse (lieu et horaires communiqués par mail). A l'issue de ces entretiens, le jury arrêtera la liste des candidats admis à suivre la formation ainsi que la liste d'attente.

### **Conseils pratiques :**

- Dans votre CV, détaillez avec précision vos expériences professionnelles et stages effectués, indiquez un numéro de téléphone pour vous joindre rapidement, même pendant les mois d'été.
- Dans votre lettre de motivation à l'attention du responsable de la formation, faites état de votre motivation et de votre mobilité géographique sur la France (votre affectation pour les stages durant la formation est susceptible de se réaliser dans toutes les régions de France).

Il est tout à fait normal que vous postuliez à d'autres formations. Par conséquent, nous vous demandons de nous tenir informé par mail (fabien.despas@univ-tlse3.fr) de votre décision de poursuivre ou non la procédure, cette procédure pouvant se dérouler jusqu'à la mi-septembre.

### **PIECES A FOURNIR**

- Formulaire de candidature** complété et signé,
- Lettre manuscrite** à destination des responsables de la formation décrivant vos motivations pour la formation et votre mobilité géographique
- CV complet avec photo** détaillant les stages (entreprise, lieu, durée, sujet...) et les expériences professionnelles,
- Attestation de réussite** du diplôme Bac + 2 (dès que possible),
- Photocopies des relevés de notes** du diplôme en cours ou obtenu, permettant l'accès à la licence professionnelle
- Photo d'identité récente**
- Photocopie **pièce d'identité**
- Photocopie **permis conduire**
- Photocopie **carte vitale**
- 2 enveloppes** (11cm \*22cm) timbrées à vos noms et adresse

## INFORMATIONS GENERALES SUR LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

L'alternance est un **mode de formation professionnelle diplômante**, fondé sur une alternance **des périodes d'enseignement à l'Université et des périodes professionnelles en entreprise**.

L'alternance, c'est pour vous l'opportunité :


- **de préparer un diplôme tout en étant rémunéré** (double statut : salarié et étudiant)
- **d'être accompagné** en entreprise par un tuteur en entreprise et un tuteur universitaire
- **de développer rapidement des compétences** grâce aux allers-retours entre la théorie et la pratique
- **d'acquérir une expérience professionnelle** valorisable et valorisante
- **de construire votre projet professionnel** en développant savoirs, savoir-faire et savoir-être

### 1- UN CONTRAT DE TRAVAIL

<p><b>LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation continue <b>alternant</b> formation pratique en entreprise et formation théorique en centre de formation</li> <li>• <b>Contrat de travail rémunéré</b> à durée déterminée (CDD) ou indéterminée (CDI) comprenant une action de professionnalisation de 6 à 12 mois, correspondant à la période de formation (jusqu'à 24 mois pour les diplômés sur deux ans)</li> <li>• <b>Période d'essai d'un mois</b> pour un contrat de plus de 6 mois</li> <li>• <b>Le contrat est conclu entre</b> l'employeur et le « salarié(e) ». Une convention de formation est établie entre l'entreprise et l'établissement de formation</li> </ul>
<p><b>DUREE DE LA FORMATION</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrat conclu <b>pour la durée de la formation</b>, avec une moyenne de 450 heures de formation pour un contrat sur 12 mois.</li> </ul>
<p><b>LE PUBLIC</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre titulaire des prés requis liés à la formation visée</li> <li>• Pas de limite d'âge</li> <li>• Les plus de 26 ans doivent-être inscrits comme demandeur d'emploi</li> </ul>
<p><b>LES ENTREPRISES PRIVEES</b> Assujetties au financement de la formation professionnelle continue et <b>SECTEUR PUBLIC</b> industriel et marchand</p>	<p>Les entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>S'engagent</b> à donner une formation correspondant au diplôme préparé</li> <li>• Peuvent vous faire <b>encadrer par un tuteur d'entreprise</b> Il doit être volontaire et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans une qualification en rapport avec l'objectif de professionnalisation visé. L'employeur peut aussi assurer lui-même le tutorat s'il remplit les conditions de qualification et d'expérience.</li> </ul>


### 2- UN DOUBLE STATUT : SALARIÉ & ÉTUDIANT

#### ➤ LE STATUT DU SALARIÉ

<p><b>PROTECTION SOCIALE</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Obligation d'être :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Affilié(e) à la <b>sécurité sociale salariée</b> (maladie, maternité, retraite)</li> <li>→ Affilié(e) à une <b>mutuelle salariale</b> (celle de l'entreprise, celle des parents ou autre)</li> </ul> </li> <li>• Droits aux allocations chômage à l'issue du contrat</li> <li>• Allocations familiales versées aux parents jusqu'aux 20 ans de l'alternant à Condition qu'il ne touche pas plus du SMIC</li> </ul>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>REMUNERATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'entreprise s'engage à verser un <b> salaire mensuel </b> que vous soyez en entreprise ou en centre de formation.</li> <li>• La rémunération varie en fonction de l'âge et du niveau de formation :</li> </ul> <p>Qualification égale ou supérieure au Bac professionnel ou titre ou diplôme professionnel de même niveau</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Moins de 25 ans</th> <th>Plus de 26 ans</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Moins de 21 ans</b></td> <td><b>21 à 25 ans</b></td> <td rowspan="2">85 % de la rémunération conventionnelle sans pouvoir être inférieur à 100 % Smic 1457.52€ Brut</td> </tr> <tr> <td>minimum 65 % du Smic 947.39 € Brut</td> <td>minimum 80 % du Smic 1166.01 € Brut</td> </tr> </tbody> </table> <p>Base du SMIC au 01 janvier 2015 : 1457.52 € brut</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En cas d'<b>absence en</b> entreprise et en centre de formation, l'employeur est en droit de faire une retenue sur salaire.</li> <li>• Pour information, votre rémunération peut être plus favorable en fonction de la branche professionnelle de votre entreprise</li> </ul>	Moins de 25 ans		Plus de 26 ans	<b>Moins de 21 ans</b>	<b>21 à 25 ans</b>	85 % de la rémunération conventionnelle sans pouvoir être inférieur à 100 % Smic 1457.52€ Brut	minimum 65 % du Smic 947.39 € Brut	minimum 80 % du Smic 1166.01 € Brut
	Moins de 25 ans		Plus de 26 ans						
	<b>Moins de 21 ans</b>	<b>21 à 25 ans</b>	85 % de la rémunération conventionnelle sans pouvoir être inférieur à 100 % Smic 1457.52€ Brut						
	minimum 65 % du Smic 947.39 € Brut	minimum 80 % du Smic 1166.01 € Brut							
<b>CONGES</b> (sauf dispositions de branche)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2,5 jours ouvrables par mois en moyenne. Ils sont à <b>prendre en accord avec l'entreprise et en dehors des périodes d'enseignement en centre de formation.</b></li> </ul>								
<b>RETRAITE :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• cotisations pour les droits à la retraite.</li> </ul>								
<b>AVANTAGES</b> Liés à la convention collective	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 13<sup>ème</sup> mois, primes, tickets restaurant... (au prorata des mois de contrat effectués)</li> </ul>								

➤ **LE STATUT « SALARIÉ ETUDIANT »**

<b>VOUS AVEZ DROIT A :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La carte d'étudiant (réductions cinémas, spectacles, ... accès aux RU, BU, ...)</li> <li>• L'Aide Personnalisée au Logement</li> <li>• Une exonération d'impôt sur le revenu dans la limite du montant annuel du SMIC</li> </ul>
<b>VOUS N'AVEZ PLUS DROIT A:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• aux bourses</li> <li>• aux logements en Cité Universitaire</li> <li>• à une mutuelle étudiante</li> <li>• à la <b>sécurité sociale étudiante</b> </li> </ul>
<b>VOUS AVEZ L'OBLIGATION DE :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travailler pour l'employeur pendant la durée du contrat</li> <li>• Suivre la formation dispensée au centre de formation</li> <li>• Se présenter à l'examen inscrit au contrat de professionnalisation</li> <li>• Justifier ses absences en entreprise et au centre de formation</li> </ul>

**3 -LA FORMATION PROPOSEE EN ALTERNANCE- CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION**

Licence Professionnelle Métiers de la promotion des médicaments et des produits de santé

**4- VOS CONTACTS PEDAGOGIQUES :**

<b>Responsables de Formation : Audrey Tourrette Diallo &amp; Fabien DESPAS</b> Tel : 05.62.25.68.75 Mail : <a href="mailto:audrey.tourrette@univ-tlse3.fr">audrey.tourrette@univ-tlse3.fr</a> <a href="mailto:Fabien.despas@univ-tlse3.fr">Fabien.despas@univ-tlse3.fr</a>	<b>Secrétariat Pédagogique</b> <b>Virginie ARND FRANCOIS</b> Tel : 05.62.25.98.03 Mail : <a href="mailto:virginie.francois@adm.ups-tlse.fr">virginie.francois@adm.ups-tlse.fr</a>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**5- VOTRE CONTACT ADMINISTRATIF ET FINANCIER :**

<b>Bachir ATROUS</b> Tel : 07.63.38.03.93 Mail : <a href="mailto:bachir.atrous@univ-tlse3.fr">bachir.atrous@univ-tlse3.fr</a>	<b>Mission Formation Continue et Apprentissage</b> Tel : 05.61.55.66.30 Mail : <a href="mailto:mfca-alternance.contact@univ-tlse3.fr">mfca-alternance.contact@univ-tlse3.fr</a> Site Internet : <a href="http://mfca.ups-tlse.fr">http://mfca.ups-tlse.fr</a>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------